

Accord de prise en charge employeur

Colloque Les processus de radicalisation Aspects subjectifs et cliniques

Vendredi 22 mai 2015

Date limite d'inscription vendredi 15 mai

ENTREPRISE (en toutes lettres) :

Nom du Directeur :

Adresse.....

.....

Code postal : Ville :

N° SIRET (obligatoire) :

Nom du contact formation continue de l'entreprise

Email du service de formation continue

Téléphone : __ . __ . __ . __ . __

1 - autorise dans le cadre de son plan de formation CIF :

Nom

Prénom

Profession

Email

à suivre le colloque *Les processus de radicalisation, aspects subjectifs et cliniques*

Date : 22 mai 2015

Durée de la formation : 7 heures

2 - s'engage à régler les frais de formation, soit : 180 €

Fait à

Le :

Cachet de l'entreprise
et signature du représentant légal (obligatoire)